



PROVINCE DE QUÉBEC AVIS PUBLIC

Nouvelles consignes relatives au dépôt d'objets au dépotoir municipal

Nous désirons informer de nouvelles consignes relatives au dépôt d'objets au dépotoir municipal. Il est maintenant interdit de disposer les objets de la liste suivante :

- ÉLECTROMÉNAGERS
- RÉSERVOIR DE MAZOUT/ESSENCE
- APPAREIL ÉLECTRONIQUES
- CHAUFFE-EAU
- BATTERIES/ PRODUITS DANGEREUX
- RÉSERVOIR DE PROPANE
- FERRAILLES/PIÈCES DE MÉTAL
- PNEUS

Certains objets de cette liste peuvent être acheminés à d'autres lieux selon leur nature. Prendre note que pour le métal (incluant appareils ménagers tels que laveuse, sècheuse) il y a un endroit désigné (sur la rue de la Gare en face de la gare Centrale) pour recevoir le matériel. Veuillez prendre rendez-vous avec Francis Couture responsable des sites de matières résiduelles avant de vous rendre au 418 585 2471.

Entreprises de rénovation et d'électricité : consignes pour la disposition des produits d'éclairage

Compte tenu de l'ampleur des travaux avec le nouveau programme d'Hydro Québec, nous sollicitons votre collaboration pour la disposition des produits d'éclairage résultant des changements apportés. Nous voulons que les tubes fluorescents, boîtiers métalliques et autres composantes électriques soient déposés spécifiquement au Centre de ferrailles situé sur la rue de la Gare.

Avant de vous rendre veuillez joindre monsieur Francis Couture responsable des sites de matières résiduelles au : 418 585 2471.

Gervais Boucher
Directeur général, Ville de Schefferville



Prendre note : Le bureau municipal de la Ville de Schefferville sera fermé le lundi 1^{er} septembre fête du Travail. La Direction municipale ainsi que ses employés vous souhaite de joyeuses célébrations !



Prochain séjour de l'administrateur de la Ville, M. Paul Joncas sera à Schefferville du 2 au 4 septembre 2014.

[La Ville de Schefferville sur le Web, le nouveau site est en ligne : www.ville-schefferville.ca](http://www.ville-schefferville.ca)



Message du Poste auxiliaire de la Sûreté du Québec de la MRC de Caniapiscau (Schefferville)

Objet : Appel de candidature

Nous sommes dans l'élaboration d'une banque de noms pour des gardiens de détenus. Il y a deux critères pour une candidature retenue soit d'avoir 18 ans et plus et être sans dossier criminel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au poste de la Sûreté du Québec à l'attention du sergent Jacques Bouchard au 76, rue Atlantic, Schefferville (Québec) G0G 2T0.



NOUVEAUTÉ

Les clients d'affaires de Schefferville sont maintenant admissibles au programme Bâtiments, qui vise notamment le remplacement de produits d'éclairage par des produits efficaces.

Si vous êtes un client d'affaires, vous pouvez dorénavant bénéficier d'un service gratuit de remplacement de produits d'éclairage. Pour participer, il vous suffit de prendre rendez-vous avec l'électricien mandaté par Hydro-Québec pour qu'il vous propose des mesures d'efficacité énergétique.

Pour profiter du programme, vous devez avoir un établissement à Schefferville et devez obligatoirement communiquer avec l'électricien mandaté par Hydro-Québec à Innu électrique au 418 585-3133.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le feuillet disponible à la municipalité.



[La Ville de Schefferville vous invite de participer à la collecte de piles et de téléphones cellulaires.](#)

Les boîtes de collectes sont l'une au bureau de la municipalité et l'autre au magasin Northern qui collabore au projet. Un petit geste important pour réduire l'impact écologique des produits commerciaux sur l'environnement qui sera aussi bénéfique aux générations à venir.





Les clients d'affaires de Schefferville sont maintenant admissibles au programme Bâtiments, qui vise notamment le remplacement de produits d'éclairage par des produits efficaces.

Si vous êtes un client d'affaires, vous pouvez dorénavant bénéficier d'un service gratuit de remplacement de produits d'éclairage. Pour participer, il vous suffit de prendre rendez-vous avec l'électricien mandaté par Hydro-Québec pour qu'il vous propose des mesures d'efficacité énergétique. Les travaux sont effectués gratuitement par l'électricien qui vous demande simplement de signer une demande d'appui financier pour attester leurs réalisations. Vous n'avez rien à payer. Un représentant d'Hydro-Québec vérifie que les produits ont été installés une fois les travaux terminés.

Dans les cas de l'éclairage, les mesures admissibles sont les suivantes :

- remplacer des luminaires T12 par des luminaires T8 comprenant obligatoirement un ballast de catégorie 2 et des tubes fluorescents ;
- remplacer des lampes à incandescence par des lampes à DEL ;
- convertir les indicateurs de sortie comportant des lampes à incandescence en indicateurs à lampes à DEL au moyen d'ensembles de conversion.

Le remplacement de thermostats bimétalliques et à bulle par des thermostats électroniques non programmables est également possible à certaines conditions.

Pour profiter du programme, vous devez avoir un établissement à Schefferville et devez obligatoirement communiquer avec l'électricien mandaté par Hydro-Québec :

INNU ELECTRIQUE : 418 585-3133

Les produits éconergétiques installés dans le cadre de ce programme réduiront votre facture d'électricité. Hydro-Québec assume 100 % des coûts des équipements et de la main-d'œuvre. Le processus de remplacement de vos produits est simple et rapide. Un électricien qualifié collabore avec vous pour vous aider. Le matériel remplacé est éliminé conformément aux exigences de protection de l'environnement.